

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014022

Signataire : ML/SRC

Séance du Conseil Municipal du 18/12/2014

RAPPORTEUR : Meriem DERKAOUI

OBJET : Signature de la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers (OMJA) - Années 2015 - 2016- 2017

EXPOSE :

Dans le cadre d'un partenariat fort avec la commune, l'Office Municipal de la Jeunesse organise des activités de loisirs et de vacances à caractère éducatif ainsi que des événements en direction des jeunes dans un esprit d'égalité, de laïcité et d'ouverture sur la cité, conformément à ses statuts. Il favorise la formation et l'expression des jeunes dans un but d'apprentissage et d'accès à la citoyenneté.

Pour mener à bien son action, l'association bénéficie d'une subvention municipale, de personnel mis à disposition, ainsi que des locaux municipaux et du matériel.

Parallèlement, à compter de janvier 2015, selon un accord commun entre les parties, l'OMJA sera locataire en titre des locaux du siège 37/39 Bd Anatole France (le 2^{ème} étage), des trois maisons de jeunes (Jules Vallès, Emile Dubois, Jacques Brel) et de l'espace Adolescent Arthur Rimbaud en signant un contrat de location avec l'OPH.

Ce présent projet de convention triennale pour les années 2015, 2016 et 2017 définit les modalités de cette coopération au regard de la réglementation et de la politique municipale dans le domaine de la jeunesse. Dans ce contexte, des réunions régulières sont organisées entre l'OMJA et la direction de la jeunesse, afin de favoriser la communication et d'articuler les actions.

Il prévoit tout particulièrement le développement du partenariat entre l'OMJA et l'ensemble des acteurs jeunesse publics et associatifs du territoire, dans les domaines de l'accès à la pratique culturelle, au sport, à la santé, à l'information et l'insertion sociale et professionnelle. L'OMJA s'implique également dans les domaines de la réussite scolaire et de la prévention notamment en partenariat avec l'Association A Travers La Ville.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 18 Décembre 2014

Présents :..... 33

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 18 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leila, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mmes LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. BEAUDET Pascal	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
M. PLEE Eric	Représenté par :	Mme DERKAOUI Mériem
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	M. CHOUDER Féthi
M. KADDOURI Nourredine,	Représenté par :	Mme KOUAME AKOUA Marie
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme ALVES Presilya	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

EXCUSES : Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, RACHEDI Hakim
ABSENTS: Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, HAMDANE Bouchera

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014022

Signataire : ML/SRC

OBJET :Signature de la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers (OMJA) - Années 2015 - 2016- 2017

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°321 du 12 avril 2000 et le décret du 6 juin 2001 nécessitant de passer convention avec les associations lorsque le montant de la subvention est supérieure à 23 000 €,

Vu le projet de convention triennale entre la ville et l'Office Municipal de la Jeunesse pour les années 2015, 2016 et 2017,

Vu le budget communal,

Considérant que dans le cadre des orientations municipales en direction de la jeunesse, la ville souhaite poursuivre son partenariat avec l'OMJA dont l'activité est reconnue et formaliser les modalités de cette coopération,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers (OMJA) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Reçu en préfecture le : 19/12/2014

Publié le : 19/12/2014

Certifié exécutoire le : 19/12/2014

L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI



L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI